

Une formation disciplinaire

La mention « **Professorat du second degré** » a pour finalité de former les lauréats des concours de recrutement du second degré (CAPES, CAPLP, CAPEPS, etc.) à leur futur métier d'enseignant dans les collèges et lycées. Elle les accompagne dans la prise de fonction en leur apportant une formation professionnalisante qui articule connaissances académiques, pratiques pédagogiques, réflexion éthique et compétences institutionnelles.

Cette mention prépare les enseignants à transmettre leur discipline avec rigueur tout en s'adaptant à la diversité des élèves et des contextes éducatifs, dans le respect des valeurs de l'École républicaine.

Une formation professionnalisante

Le master M2E prépare concrètement à l'exercice du métier en alternant théorie, mise en situation et pratique.

Les étudiants effectuent des périodes de stages permettant une entrée progressive dans le métier et constituant la colonne vertébrale du cursus.

Admissions

Entrée de droit pour les lauréats du concours. Pour les non lauréats admission via la plateforme MonMaster selon la capacité d'accueil.

Contacts

Service formation Inspé

scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr

Tél. 03 80 39 38 13

inspe.ube.fr

INSPE

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

Département **MEEF**

**Métiers
de l'enseignement
et de l'éducation**

Master M2E

Professorat du second degré

Le département MEEF de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Bourgogne propose son master M2E 2nd degré sur le site de formation de Dijon.

Ce master vise à assurer une solide formation académique en lien avec la recherche et une formation professionnalisante aux métiers de l'enseignement. Des stages sont proposés tout au long du cursus visant à la prise en charge progressive de la classe, des stages d'observation aux stages en responsabilité ou en pratique accompagnée.

Ce master se destine aux lauréats des concours du 2nd degré ainsi qu'aux non lauréats.

inspe.ube.fr

Organisation

Bloc 1 - Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)

Ce bloc consolide la maîtrise disciplinaire et didactique, en lien direct avec les contenus d'enseignement de la discipline du concours.

Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves

Ce bloc forme à l'adaptation aux besoins éducatifs particuliers, à la gestion de la classe, à la différenciation pédagogique ou encore à l'égalité filles-garçons.

Bloc 3 - Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Ce bloc ancre l'enseignant dans le service public d'éducation, avec des enseignements obligatoires sur la laïcité, les valeurs de la République, la justice scolaire, les droits et devoirs du fonctionnaire, et les partenariats éducatifs.

Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel

Ce bloc permet d'acquérir une posture de développement professionnel continu, de réflexion sur les pratiques et d'exploitation des recherches en éducation.

Stage en responsabilité en M2 pour les lauréats du concours

Langues vivantes étrangères (niveau B2)

Le cursus de formation

Professeur des collèges lycées

Titulaire à temps plein pour les lauréats du concours

M2

Fonctionnaire stagiaire rémunéré
Mi-temps en responsabilité

Etudiant
Stages d'observation et de pratique accompagnée.

M1

Elève-fonctionnaire rémunéré
Stages (12 semaines)

Etudiant
Stages d'observation

MASTER M2E

Admis CONCOURS Non admis

L3

Parcours Enseignement module optionnel : Prépro MEF préprofessionnalisation aux métiers de l'éducation et de la formation en L2 et L3

L2

L1

LICENCE disciplinaire

BACCALAURÉAT